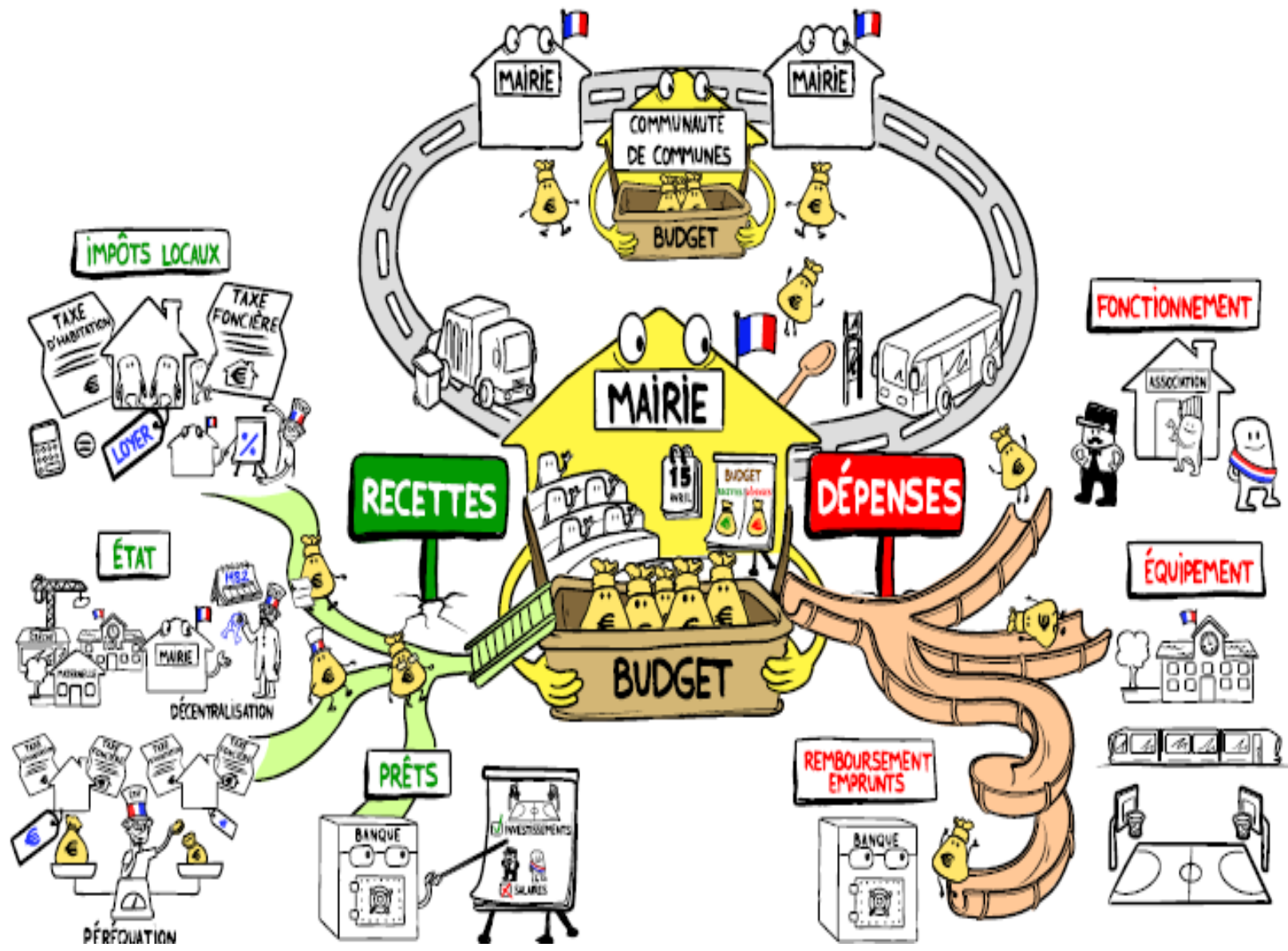


**RÉUNION
PUBLIQUE DES
RÉSIDENTS DE LA
COMMUNE
D' AULON**

Réunion publique le 4 mai 2019

■ ORDRE DU JOUR:

- **la fiscalité locale et les ressources communales,**
- l'évolution de la dette du budget général et du budget assainissement,
- **les compétences communales et leurs coûts,**
- les compétences de l'intercommunalité et le transfert de fiscalité,
- **les projets éligibles à l'investissement public,**
- les services mutualisés et le personnel communal,
- Etc.



COMMENT FONCTIONNE UNE COMMUNE

- Lors des élections:
 - ⊙ Élection d'un Conseil Municipal tous les 6 ans,
 - ⊙ Élection du maire et des adjoints au sein du CM,
 - ⊙ Désignation des élus dans les différentes commissions:
 - ⊙ SIVOS, CCID, CCAL, PMG, etc..
 - ⊙ Délégation de pouvoir du maire aux adjoints
 - Tous les ans au mois d'avril:
 - ⊙ Approbation des comptes de gestion N-1
 - ⊙ Approbation des compte administratif N-1
 - ⊙ Vote des budgets de l'année
 - Mensuellement:
 - ⊙ Réunion du Conseil Municipal
 - Au quotidien:
 - ⊙ **Exécution des opérations de gestion courante:** Etat civil, entretien bâtiments, voirie, eaux, assainissement, gestion du personnel, gestion du matériel, urbanisme, contrats de locations, domaine skiable etc...
 - ⊙ **Exécution des opérations d'investissements:** études, achat de foncier, recherche de financement , appel d'offre, autorisations d'urbanisme, etc..
 - ⊙ **Représentation dans les instances:** Préfecture, Conseil Départemental, Région ,CCAL, SIVU Aure 2000, PETR, Associations locales,etc...

COMMENT EST ORGANISÉE LA COMMUNE

◉ Au niveau des élus:

▪ Le maire:

- L'organisation générale des services,
- La vie municipale,
- La gestion des projets,
- Les relations avec l'Etat et les Collectivités territoriales
- La police.

▪ La première adjointe:

- La logistique administrative
- L'ordonnancement comptable avec délégation de signature

▪ Le premier adjoint:

- Le suivi des travaux

▪ Les élus

- Membres des commissions

◉ Au niveau du personnel:

▪ Administratif: 12h00 par semaine 100% comptabilité

▪ Technique: 2 salariés un à 35h00 et un 32h00 Transport scolaire, entretien divers, espaces verts et voirie, déneigement, maintenance réseau et station épuration, petits travaux etc..

- ◉ Film présentation

LA FISCALITE LOCALE ET LES RESSOURCES COMMUNALES

- La fiscalité communale:
- La fiscalité intercommunale:
- Calcul de l'impôt :
 - Les bases fiscales validées par la Commission Communale des Impôts.
 - Les taux votés par les différentes assemblées dont le CM d'Aulon .
 - (pour Aulon le CM a décidé qu'au moment du changement d'Intercommunalité cela devait rester neutre pour les contribuables.)

BLOC COMMUNAL EN 2018: CCAL ET CNE AULON

Taxe	Bases Fiscales	CCAL		Cne Aulon		TOTAL Bloc communal
TH	154600	2,63%	4065 €	15,61%	24133€	28 198€
FB	166800	1,56%	2602€	13,30%	22184€	24 786€
FNB	2752	6,69%	184€	27,80%	2752 €	2936€
CFE *	108900	4,92%	5357€	33,29%	36252 €	41 609€
Total			12 208€		85 322€	97 530€

D'OÙ VIENNENT LES RESSOURCES FISCALES SYNTHÈSE 2018

- Ressources fiscales « Ménages » :
 - 48 646,00 €
 - Ressources fiscales « entreprises » (CFE CVAE IFER):
 - 42 802,00 €
 - Compensation fiscales « entreprises Etat » (Ex TP):
 - 43 285,00 €
- TOTAL GENERAL FISCALITE: 135 584 €

EVOLUTIONS RESSOURCES FISCALES VA VERS CCAL

Veziaux Aure				CCAL					
	TH	TFB	TFNB	CFE		TH	TFB	TFNB	CFE
VA	14 143,00 €	9 981,00 €	2 407,00 €	16 608,00 €	CCAL	4 087,00 €	2 547,00 €	642,00 €	5 357,00 €
Cne Aulon	11 758,00 €	15 167,00 €	1 401,00 €	17 713,00 €	Cne Aulon	24 258,00 €	21 719,00 €	2 669,00 €	36 253,00 €
	25 901,00 €	25 148,00 €	3 808,00 €	34 321,00 €		28 345,00 €	24 266,00 €	3 311,00 €	41 610,00 €
Total fiscalité Prélevée	89 178,00 €				Total fiscalité Prélevée	97 532,00 €			
Dont AULON	46 039,00 €				Dont AULON	84 899,00 €			
Services mutualisés	0,00 €				Services mutualisés PMG	-34 000,00 €			
Total fiscalité disponible AULON	46 039,00 €				Total fiscalité disponible AULON	63 532,00 €			

LES RESSOURCES COMMUNALES

RESULTATS 2018

○ Origine des Ressources communales:

■ Impôts et taxes	182 512 €
■ Produits gestion courante (loyer, redevances ski,)	132 882 €
■ Dotations (Etat , Département)	31 721 €
■ Produits et services (bois, pastoralisme,etc)	113 771 €

• **TOTAL GENERAL RESSOURCES: 460 886 €**

• **(Hors Subventions d'investissement)**

LES DÉPENSES COMMUNALES

RÉSULTATS 2018

⊙ Charges à caractère général :	137 673€
⊙ Charges de personnel:	115 830€
⊙ Autres charges	77 912 €
⊙ Compensation Budget Eau et assai	55 000 €
⊙ Remboursement capital emprunts	16 000 €

- **TOTAL GENERAL DEPENSES : 402 379 844 €**
- **(Hors dotation d'investissement)**

LES INVESTISSEMENTS DE 2014 À 2018

Dépenses de 2014 à 2018

2 154 224,00 €

Travaux liés à l'avalanche (réservoirs, bergerie, fromagerie, bois avalanche etc...)

Rénovations appartements (Presbytère, Ecole)

Pont de Sideros et travaux divers

Recettes de 2014 à 2018

1 711 124,00 €

40 % financé par l'Etat

13 % Département et Région

47 % Assurance et EdF

Emprunt d'équilibre en 2018 sur 20 ans

250 000,00 €

14,6 % Emprunt Crédit agricole

L'EVOLUTION DE LA DETTE 2008 À 2038

Emprunt bergerie Fromagerie
250 000€

Extinction emprunt globalisé

Extinction emprunt MN

Année	2008	2009	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2028	2038
Budget principal	32147	23205	23205	13754	21516	28455	28455	28455	28455	14701	14701	14701	14701	14701	14701
Budget Assainissement	30619	30619	30619	30619	30619	24725	17573	17573	17573	14034	14034	14034	0	0	0
Total annuité	62764	53824	53824	44373	52135	53180	46028	46028	46028	28735	28735	28735	14701	14701	14701

Extinction partielle emprunt Assainissement

Extinction emprunt Assainissement

LES SERVICES MUTUALISÉS DE LA CCAL ,

○ Compétences CCAL:

- Office du Tourisme Communautaire
- Entretien des chemins d'intérêt Communautaire
- Plan Local Urbanisme
- Développement Économique
- Radio Vallée d'Aure
- Pays d'Art et d' Histoire
- Spanc

STATIONNEMENT

○ Une réflexion et une expérience a été menée.

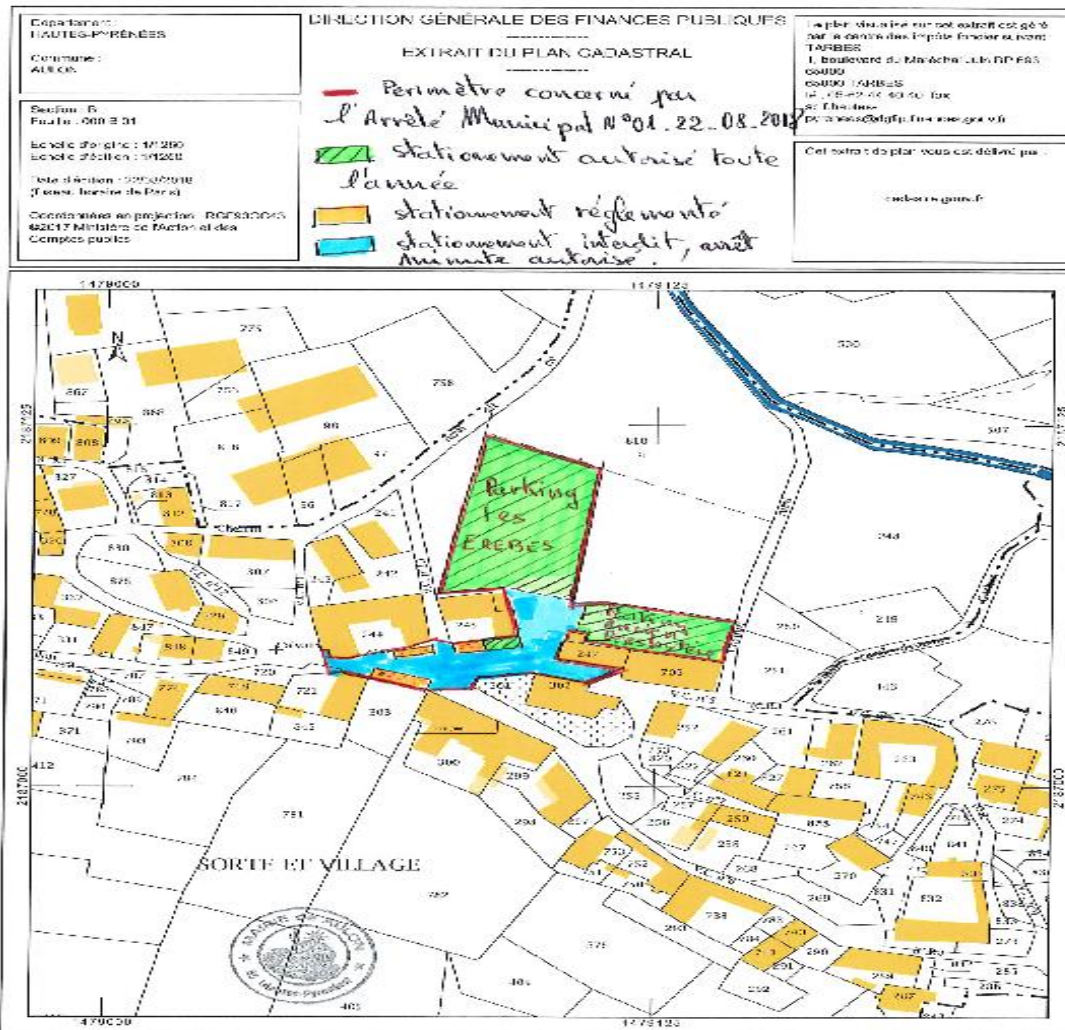
■ Objectifs:

- Améliorer la sécurité en particulier du transport scolaire et place handicapés,
- Optimiser le stationnement dans les différents parkings et intégrer la place des Erebes dans le domaine public
- Limiter en période estivale le stationnement sur la place du village,
- Améliorer l'aspect paysager de la place

■ Retour d'expérience :

- Retour positif de la population et usagers,
- Toujours quelques incivilités au niveau du stationnement,
- Améliorer la visibilité du panneau du parking des Erebes,
- Maintien de la place de parking pour personnes titulaires de la carte « handicapés »,
- Maintien de la place réservée pour le Bus scolaire

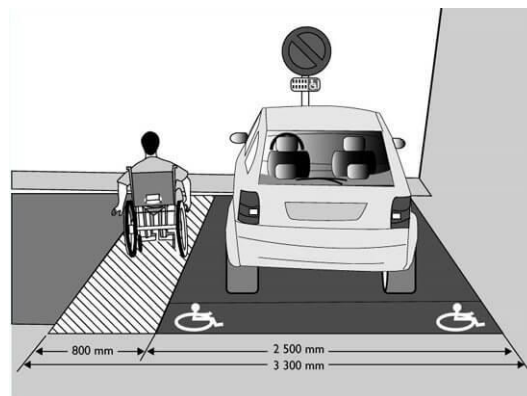
STATIONNEMENT PLACES DU VILLAGE



STATIONNEMENT « HANDICAPÉ »

◉ LES PRINCIPES REGLEMENTAIRES :

- ◉ La **largeur minimale** de la place de stationnement doit être de **3,3m**
- ◉ Le nouvel arrêté du 20 avril 2017 impose une **longueur minimale de 5m**
- ◉ La **pente doit être inférieure à 2%**
- ◉ Pour les places situées en **épi ou en bataille** une **surlongueur de 1.20m** doit être **matérialisée sur la voie de circulation** des parkings à l'aide d'une **peinture ou d'une signalisation adaptée au sol** pour signaler aux personnes handicapées la possibilité d'entrer ou de sortir par l'arrière de leurs véhicules
- ◉ Le **sol doit être non meuble et non glissant**



QUESTIONS DIVERSES

○ Prochaine réunion Publique:

- Réunion publique le 17 août 2019 à 16 h00

○ Réflexions sur les projets d'avenir pour la gestion de notre territoire communal

- l'évolution de la démographie et les capacités d'accueil,
- l'évolution de l'agriculture et du pastoralisme,
- le développement d'activité économique : commerces et artisanat,
- la gestion des espaces intermédiaires à mettre en œuvre,
- le renouvellement d'infrastructures,
- les aménagements du village et de Lurgues,
- le programme d'actions liées au réchauffement climatique et la transition énergétique,
- les obligations réglementaires à mettre en œuvre,
- le déploiement des Techniques Information et Communication sur le territoire.
- les chantiers citoyens,
- Etc...



FISCALITE INTERCOMMUNALE

Année	Interco	Taxe habitation	Taxe Foncier Bâti	Taxe Foncier NB	Contribution entreprises
2016	VA	9,96 %	5,91%	25,34%	18,64%
2017	CCAL	2,63%	1,56%	6,69%	4,92%
2018	CCAL	2,63%	1,56%	6,69%	4,92%

EVOLUTION DES TAUX ET PRODUITS VOTÉS

POUR LA FISCALITE COMMUNALE

- 2014 à 2017 intercommunalité des Véziaux d'Aure
- A partir de 2017 intercommunalité Aure Louron CCAL

	Interco	Taxe habitation		taxe Foncière Bâtis		Taxe foncière non bâtis		Contribution Foncière Entreprise		TOTAL
		Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit	
2014	V A	8,12%	11 246,00 €	8,80%	14 230,00 €	14,46%	1 345,00 €	19,49%	17 034,00 €	43 855,00 €
2015	VA	8,28%	11 302,00 €	8,98%	14 879,00 €	14,75%	1 386,00 €	19,88%	17 534,00 €	45 101,00 €
2016	VA	8,28%	11 758,00 €	8,98%	15 167,00 €	14,75%	1 401,00 €	19,88%	17 713,00 €	46 039,00 €
2017	CCAL*	15,61%	22 260,00 €	13,30%	21 307,00 €	27,80%	2 641,00 €	33,29%	35 820,00 €	82 028,00 €
2018	CCAL*	15,61%	24 258,00 €	13,30%	21 719,00 €	27,80%	2 669,00 €	33,29%	36 253,00 €	84 899,00 €
2019	CCAL*	15,61%	24 133,00 €	13,30%	22 184,00 €	27,80%	2 752,00 €	33,29%	36 252,00 €	85 322,00 €

- * A la création de la CCAL le retour de fiscalité vers la commune d'Aulon a permis de financer les services mutualisés du pôle de Grezian pour un montant moyen annuel d'environ 38 000 €.